Règlement du Jeu GRATUIT dénommé « 40.000ème visiteur ».

Sur la page d'accueil apparaît le nombre de personnes ayant visité notre site « LES PARIEURS FOUS » :

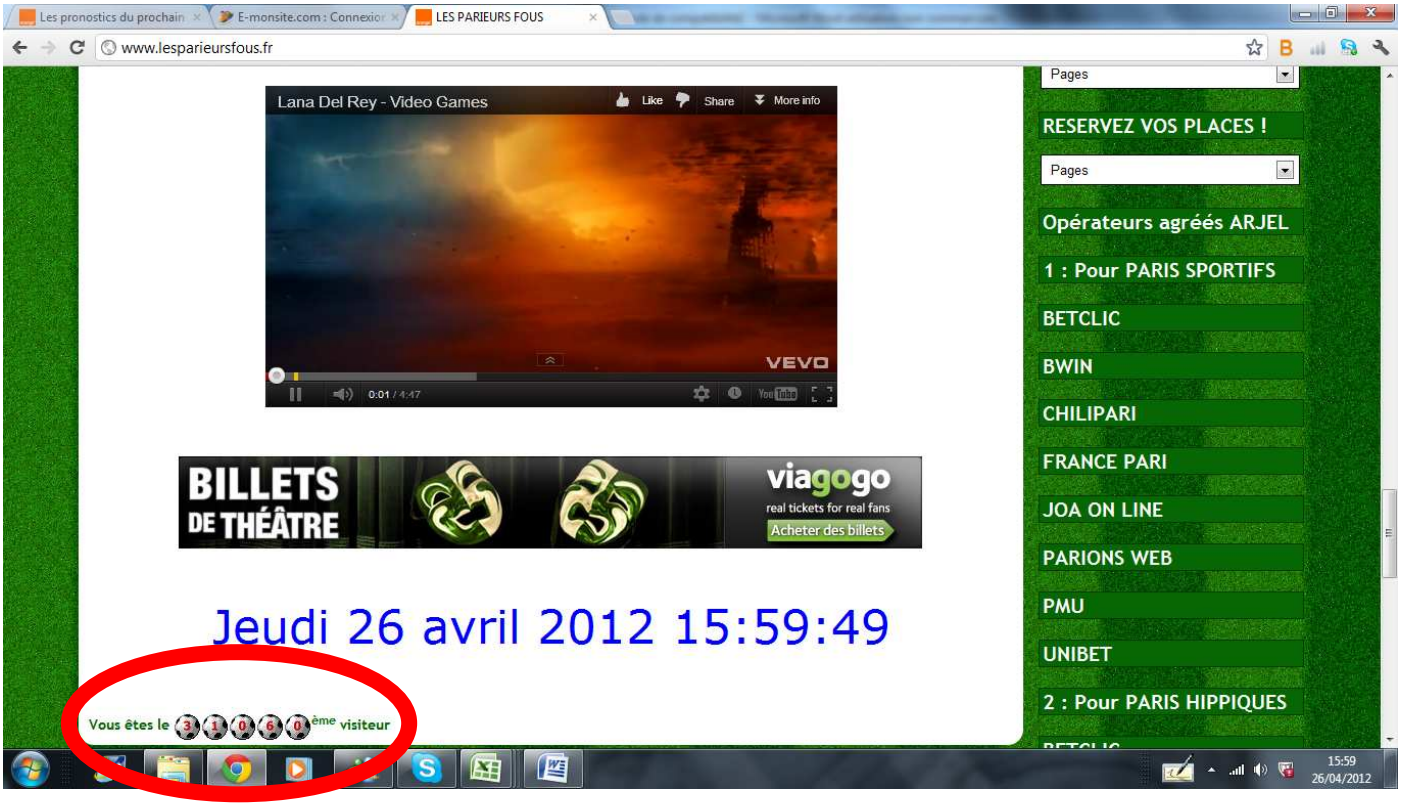

S'il apparaît le nombre 40.000 (ou un nombre très proche : 39.999, 40.001, 39.998, 40.002…) lorsque vous ouvrez notre page d'accueil vous devez :

a) **Copier la vue écran dans un fichier Word ou Excel > appuyez sur la touche « Imprécr Syst » de votre clavier puis ouvrez Word ou Excel et Collez la vue écran (appuyez simultanément sur les touches Ctrl et V),**

b) **Enregistrez votre fichier et envoyez le nous par courriel à : webmaster@lesparieursfous.fr**

c) **Dans votre message, indiquez-nous vos NOM, Prénom, Age, Adresse complète, numéro de téléphone et, éventuellement votre pseudo Skype (*).**

d) **Le gagnant sera celui qui aura été le 40.000ème visiteur. A défaut celui ou ceux qui en seront le plus proche (**).**

e) **Choisir les paris (Sportifs et/ou Hippiques) que vous voulez jouer GRATUITEMENT pour un montant total de 40 €uros (***) que vous devez nous faire parvenir à : webmaster@lesparieursfous.fr**

f) **LES PARIEURS FOUS joueront ces 40 €uros (***) de paris pour vous et vous reverseront 50 % des gains engendrés par vos paris !**

En clair, c'est nous qui parions pour vous et on partage les gains sans que vous ayez à sortir le moindre centime !

(*) En nous communiquant vos coordonnées, vous nous autorisez à publier sur notre site votre identité (Nom, Prénom, Age et Commune où vous résidez).

(**) En cas d'égalité, c'est celui qui nous aura fait parvenir sa copie d'écran en premier qui sera le gagnant.

(***) 60 €uros si vous étiez inscrit, GRATUITEMENT, comme membre de notre site au moins 24 heures avant que vous ne soyez le 40.000ème visiteur.

Bonne chance !